

## **MAIRIE DE LA TOMBE**

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



## **Compte rendu de la séance du conseil municipal** **10 octobre 2023**

Le 10 octobre 2023, les membres du conseil municipal de LA TOMBE se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Marc CHAUVIN, Maire, sur convocation transmise le 3 octobre 2023 pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

**Présents** : Mrs CHAUVIN Marc, Mmes FORET Sylvie, VOLLEREAU Virginie, RONDEAU Florence et ROUSSET Annie

**Représentés** : Mr MURITH Bernard par Mme RONDEAU Florence  
Mr SUCHOT Lionel par Mr CHAUVIN Marc

**Absents** : Mme LECAMUS Maude  
Mme CHOLET Stéphanie  
Monsieur BIARD Jacques

**Secrétaire de séance** : Mme ROUSSET Annie

### **ORDRE DU JOUR**

- 1 – Désignation du secrétaire de séance
- 2 – Approbation du précédent compte-rendu
- 3 – Délibération 2023.10.01 : Désignation DPO Agedi
- 4 – Délibération 2023.10.02 : SDESM Adhésion communes de Héricy et Dammartin en Goële
- 5 – Délibération 2023.10.03 : PLUI-H Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- 6 – Délibération 2023.10.04 : travaux fumisterie Dupont suivant devis
- 7 – CCBM appel à candidature Carnaval du 10 mars 2024
- 8 – Informations diverses :
  - 11 novembre
  - Noël
  - Choix des colis de Noël

### **Approbation du procès-verbal du 12 septembre 2023**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2023 à l'unanimité.

### **Délibération 2023.10.01 : Désignation DPO Agedi**

Agedi permet la réglementation comptable et budgétaire, les échanges dématérialisés avec la Trésorerie, la Préfecture et les différentes instances, relatifs aux spécificités de gestion des collectivités.

AR

FL-C-

La collecte et le traitement des données personnelles sont soumis à des obligations destinées à respecter et protéger la vie privée et les libertés individuelles. Toutes mesures de sécurité des systèmes informatiques doivent être mises en place pour empêcher que des tiers non autorisés y aient accès.

Une mise à disposition et de conformité d'un service de Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) désignant un Délégué Protection des Données (RDO) permettra de respecter ces obligations strictes en matière de protection des données personnelles, moyennant une cotisation annuelle de 50 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, l'adhésion à ce service pour un montant annuel de cinquante euros.

### **Délibération 2023.10.02 : SDESM adhésion commune de Héricy et Dammartin en Goële**

Les communes de HERICY et DAMMARTIN EN GOELE sollicitent leur adhésion au SDESM. Les communes membres du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne doivent délibérer afin d'approuver cette adhésion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité l'adhésion de ces nouvelles communes au SDESM.

### **Délibération 2023.10.03 : PLUI-H Projet d'aménagement et de développement durable**

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) valant plan local de l'habitat (PLUI-H) a été lancée par délibération du Conseil Communautaire, en concertation avec les communes membres.

Dans un premier temps, ces travaux d'élaboration ont porté sur l'établissement d'un diagnostic territorial et de l'environnement, avec pour objectif de dresser un portrait du territoire et de ses spécificités, et d'identifier les dynamiques à l'œuvre depuis ces dernières années.

Quatre grands axes ont été identifiés :

- Retrouver la dynamique démographique du territoire en la réorientant selon son armature urbaine
- Engager la diversification de l'économie locale en lien avec les atouts et les ressources du territoire
- Maintenir la qualité du cadre de vie, développer les services et présenter le patrimoine bâti du territoire
- Préserver les paysages, l'environnement et aménager un territoire résilient et durable face aux effets du réchauffement climatique

Ces orientations doivent faire l'objet d'un débat, sans vote, au sein du conseil communautaire et des conseils municipaux des communes membres.

Monsieur le Maire a présenté l'ensemble des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et a invité les membres du conseil municipal à en débattre.

Le conseil municipal a pris acte de cette présentation et dit que ce débat sera formalisé par la prise d'une délibération sans vote.

### **Délibération 2023.10.04 : travaux fumisterie Dupont**

La société DUPONT, en charge de l'entretien de la chaudière du bâtiment Mairie/Ecole, a transmis un devis s'élevant à 853,98 euros TTC comprenant le coût des fournitures et de la main d'œuvre (336 euros TTC). Ces travaux étant indispensables,

Les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité leur accord pour le règlement de la somme de 853,98 euros à la société DUPONT et de faire réaliser les travaux de fumisterie suivant devis.

AR

M.C.

## CCBM Appel à candidature Carnaval du 10 mars 2024

La Communauté des Communes Bassée Montois organise un carnaval qui doit se dérouler le 10 mars 2024. Des précisions sur l'organisation et le déroulement de cette manifestation doivent être demandées. Mais d'ores et déjà, la commune de La Tombe présente sa candidature pour y participer. D'autres idées devront apparaître suite aux réflexions à venir mais il semble que le thème propre à notre commune La Tombe semble émerger dans un premier temps. A suivre ...

### Informations diverses

11 NOVEMBRE : les invitations ont été distribuées aux « anciens » pour un repas proposé à la salle l'Escale. La société DEPREYTERE en assurera l'organisation.

Choix des colis de Noël : la société Pierre Champion a été retenue.

Retour opération de gendarmerie : une opération de contrôle des camions traversant La Tombe a été effectuée par la Gendarmerie. Peu d'infractions ont été relevées (défaut de ceinture de sécurité, de bâche sur les bennes de transports de matériaux, de contrôle technique ...)

Séance levée à 22 heures.

Prochaine réunion du conseil municipal : le mardi 14 novembre 2023 à 20 h.

Fait à la Tombe, Le 12 octobre 2023  
Le secrétaire de séance



Le Maire  
Marc CHAUVIN

